

cision à tubes ; un palmer à correction automatique, un rapporteur d'angles, etc., et en dernier lieu son enrouleur, dont plus de cinquante mille exemplaires sont en service dans le monde entier et dont le principe (suppression absolue de la tension) opéra une véritable révolution en matière de transmission par courroies.

Le capitaine LENEVEU, qui habitait Nice depuis quelques années, nous quitte à l'âge de quatre-vingts ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur et membre de nombreuses sociétés savantes, etc.

■ Nous adressons à sa famille nos condoléances attristées.

DEMON (Louis), Châlons 1872, MEMBRE PERPÉTUEL.— Nous avons appris avec un bien-vif regret la mort, survenue le 4 février dernier, de notre distingué camarade Louis DEMON, enlevé à l'affection des siens à l'âge de soixante et onze ans.

M. DEMON, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général du Nord, président du Conseil ou administrateur d'un certain nombre de sociétés minières et industrielles, était à Paris une personnalité connue, notamment parmi la haute société septentrionale où il comptait les meilleures sympathies et les plus grandes relations.

Il a été toute sa vie un très bel exemple de ce que peuvent le labeur et la persévérance, mis au service de l'enseignement donné dans nos Écoles, et à cet égard la magnifique unité de l'existence de notre Camarade mérite d'être citée.

À l'École d'Arts et Métiers, Louis DEMON, Lillois d'origine, avait travaillé avec la conscience et l'application des hommes du Nord.

Associé de très bonne heure à la tâche paternelle, il s'intitulait modestement en 1885, date à laquelle il devint membre perpétuel de notre Société : ingénieur (scierie mécanique), à Merville (Nord).

C'est cette entreprise familiale que notre Camarade devait, par ses efforts, développer puissamment, jusqu'à en faire une industrie et un commerce de toute première importance, appuyés par l'exploitation des forêts, dont il s'occupait également sur une vaste échelle.

Notable commerçant, vice-président honoraire de la Chambre de commerce d'Armentières, conseiller du Commerce extérieur de la France, arrivé, pour tout dire, dans les hauts degrés de la hiérarchie sociale, notre Camarade aimait à répéter, à l'occasion, tout ce qu'il devait à ces Écoles nationales d'Arts et Métiers, où il avait pris le goût du travail et de l'initiative, où il avait appris à devenir, en un mot, l'homme d'action et d'élite qu'il devait être toute sa vie.

Cet excellent Camarade m'a dit souvent :

« L'enseignement que j'ai reçu à l'École m'a rendu les plus grands services : il m'a permis notamment de transformer complètement nos usines ; les bois qui entraient [étaient utilisés dans les meilleures conditions ; il ne sortait que des cendres.

» Je n'ai pu, en raison de mon éloignement de Paris, m'occuper activement de notre Société amicale d'Anciens Élèves, mais je compte traduire ma reconnaissance à notre chère Société par quelque chose de tangible. »

Il m'est permis d'ailleurs d'ajouter que, plus d'une fois, les parfaits sentiments de camaraderie de DEMON se traduisirent par son aide généreuse et discrète aux Camarades dont l'infortune lui était signalée.

Notre Société fait une perte cruelle en la personne de M. DEMON, et présente à sa famille éplorée la vive expression de ses condoléances.

Communication transmise à la Société par M. VUILLAUME (Châl. 1872).